



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 29 avril 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 20 représentants 30 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 34 voix

**Délibération n° BS-2024/07**

**Objet : Coups de pouce à manifestations – modification de maître d'ouvrage**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
REY Freddy	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
	ESCARON Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
	MOREL Véronique
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOIX-NEVEU Arthur
	BOUZON Elodie
	EGO Catherine
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	LAVAL Sylvain
	POZO Jean-Christophe
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand
	ZUCCHERO Pascal

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	GUSMEROLI Stéphane à ESCARON Dominique
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	MONIN Michelle
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	DUPRAZ Fabien à ZUCCHERO Pascal
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
BAABAA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	MOLLIERE Denis
BONNARDON Pierre	

Votants (en voix) : 34  
 Exprimés (en voix) : 34  
 Pour : 34  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **Objet : Coups de pouce à manifestations Modification de maitre d'ouvrage**

En 2022 l'association « le Chants des fleurs » a déposé un dossier pour un projet nommé le Grand Projet Solidaire, proposant des ateliers de concertations citoyens. Ce projet a été alors retenu pour un soutien du Parc de Chartreuse à hauteur de 600 €.

La mise en place de ces ateliers ayant été différée dans le temps en raison d'une indisponibilité de ses animateurs, l'action va se dérouler en 2024 et **est transférée à une autre association créée ad hoc et nommée « Association Grand Projet Solidaire – GPS »**

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:**

- ***De valider le maintien du soutien attribué au projet d'ateliers citoyen Le grand Projet Solidaire,***
- ***D'autoriser le transfert de ce soutien à la nouvelle association porteuse du projet , « Association Grand Projet Solidaire – GPS » ,***
- ***D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.***

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2024,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 MAI 2024**

